ALSTOM

Communiqué de presse

Résultats préliminaires d'Alstom pour le premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27

Perspectives 2026/27 ajustées en raison de certaines difficultés d'exécution en Europe. Plans opérationnels accompagnés de mesures de désendettement

- **Performance du premier semestre 2026/27 pénalisée par des difficultés d'exécution**
  - **Commandes reçues[1] de 11,0 milliards d'euros, ratio « commandes sur chiffre d'affaires »[1] de 1,2,** conforme aux perspectives annuelles
  - **Performance opérationnelle et financière principalement pénalisée par la plateforme Coradia Max**
    - Difficultés liées à l'industrialisation et allongement du calendrier d'homologation de Coradia Max
    - D'autres projets exécutés pour, et depuis, l'Allemagne ont également été affectés
  - **Production de 1 860 voitures**, en deçà de la trajectoire prévue
  - **Chiffre d'affaires du Groupe de 9,3 milliards d'euros,** en hausse de 3 %, dont 2 % de croissance organique[1]
  - **Marge d'exploitation ajustée[1] d'environ (4) %**, pénalisée par les difficultés d'exécution
  - **Cash-flow libre[1] de (1 248) millions d'euros**, reflétant la saisonnalité
- **Perspectives ajustées pour l'exercice fiscal 2026/27 :**
  - Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » [1] supérieur à 1 pour le Groupe (inchangé)
  - Croissance organique[1] du chiffre d'affaires comprise entre 2 % et 4 % (contre environ 5 % précédemment)
  - Nombre de voitures produites à environ 4 000 (contre 4 400 à 4 500 précédemment)
  - Marge d'exploitation ajustée[1] d'environ 1 % (contre environ 6,5 % précédemment), impliquant une marge d'environ 6,5 % au second semestre 2026/27
  - Cash-flow libre[1] à (1,5) milliard d'euros (contre une génération « positive » précédemment)
- **Faire de l'excellence dans l'exécution de projets la priorité absolue du Groupe**
  - Initiatives prioritaires lancées depuis avril 2026 : rationalisation des modes opératoires, résolution plus rapide des difficultés, responsabilisation accrue, renforcement de la discipline en matière de coûts et d'achats, et simplification des processus.
  - Revue approfondie en cours des modèles organisationnels et opérationnels, en vue de décisions à prendre d'ici début 2027.
  - *Capital Markets Day* au deuxième trimestre 2027, consacré au modèle organisationnel, aux opérations, à l'empreinte industrielle, à l'offre de produits et à la trajectoire financière à moyen terme.
- **Objectif de désendettement d'environ 2 milliards d'euros**

[1] Indicateur non - GAAP. Voir définition en annexe

2 novembre 2026 - Le Conseil d'administration d'Alstom s'est réuni le 1er novembre 2026 et a examiné les résultats préliminaires non audités du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27. Martin Sion, Directeur général d'Alstom, a déclaré :

"Depuis ma prise de fonctions en tant que Directeur général en avril 2026, j'ai demandé une identification rigoureuse et une remontée des risques et opportunités au niveau de chaque projet. Des équipes dédiées, composées d'experts d'Alstom, ont ainsi été mobilisées sur nos projets les plus critiques, notamment Coradia Max. L'annonce de ce jour reflète les conséquences de cet exercice, mené avec l'objectif de normaliser la performance du Groupe dès le prochain exercice fiscal. Elle renforce également ma détermination d'accélérer les améliorations opérationnelles et rend nécessaire l'élaboration d'un plan de désendettement, avec le soutien de notre Conseil d'administration, afin de permettre à Alstom de tirer pleinement parti de son positionnement concurrentiel sur un marché ferroviaire en croissance."

Chiffres clés

	Semestre clos au 30 septembre 2025	Semestre clos au 30 septembre 2026	% variation publiée	% variation organique[2]
Commandes reçues[2] (en milliards d'euros)	10,5	11,0	5 %	5 %
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	9,1	9,3	3 %	2 %
Marge d'exploitation ajustée[2]	6,4 %	~ (4) %		
Free Cash Flow [2] (en millions d'euros)	(740)	(1 248)		

Revue des résultats préliminaires du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27

Commandes

Au cours du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27, Alstom a enregistré un volume de commandes de 11,0 milliards d'euros, contre 10,5 milliards d'euros au cours de la même période de l'exercice fiscal précédent. La dynamique commerciale s'est accélérée au deuxième trimestre, avec 8,4 milliards d'euros de commandes et un ratio « commandes sur chiffre d'affaires » de 1,8. Le ratio « commandes sur chiffre d'affaires » du premier semestre s'est ainsi établi à 1,2, conformément à la perspective annuelle d'un ratio supérieur à 1.

[2] Indicateur non - GAAP. Voir définition en annexe

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Alstom s'est élevé à 9,3 milliards d'euros au premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27, en hausse de 3 % en données publiées et de 2 % sur une base organique par rapport à la même période de l'exercice fiscal précédent.

Au cours du premier semestre, Alstom a produit 1 860 voitures, en retrait de 8 % par rapport aux 2 017 voitures produites lors de la même période de l'exercice fiscal précédent. La production a été pénalisée par des difficultés d'exécution sur la plateforme Coradia Max, la production ayant été temporairement suspendue au premier trimestre afin de remédier aux problèmes identifiés et de limiter les travaux de reprise ultérieurs.

Rentabilité

La marge d'exploitation ajustée du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27 s'établit à environ (4) %, contre 6,4 % au premier semestre de l'exercice fiscal précédent. Cette baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent est principalement attribuable aux ajustements de marge brute sur les projets exécutés pour et depuis l'Allemagne.

Au cours du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27, des difficultés techniques supplémentaires ainsi que de nouvelles exigences en matière d'essais liées à la plateforme Coradia Max sont apparues. Parallèlement, le renforcement des revues de certains des projets de Matériel Roulant les plus critiques a permis d'améliorer la visibilité sur les risques d'exécution, les travaux supplémentaires nécessaires, les calendriers des projets et les répercussions sur d'autres projets.

Ces évolutions ont conduit à une révision des marges à terminaison de certains projets.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre du Groupe s'établit à (1 248) millions d'euros au premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27, reflétant la saisonnalité. La consommation de cash-flow libre par rapport aux prévisions du premier semestre a été en partie atténuée par l'encaissement anticipé, au premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27, de certains paiements liés à l'atteinte de jalons et acomptes clients.

Dette nette

Au 30 septembre 2026, le Groupe a enregistré une dette nette de 1,1 milliard d'euros, contre 0,4 milliard d'euros au 31 mars 2026. Cette augmentation reflète principalement la consommation de cash-flow libre de (1 248) millions d'euros, le versement de 44 millions d'euros de coupons sur obligations perpétuelles subordonnées ainsi qu'une hausse de 81 millions d'euros des passifs liés aux contrats de location. Ces effets ont été en partie compensés par 694 millions d'euros de produits tirés de l'émission d'une obligation verte et hybride en juin 2026.

Perspectives pour l'exercice fiscal 2026/27

À la suite des résultats préliminaires du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27, le Groupe ajuste comme suit ses perspectives pour l'exercice fiscal 2026/27 :

- **Ratio « commandes sur chiffre d'affaires » supérieur à 1 pour l'exercice fiscal 2026/27**, inchangé par rapport aux perspectives précédentes, soutenu par une demande toujours solide, un solide portefeuille d'opportunités ainsi que par les initiatives opérationnelles et de désendettement en cours.
- **Nombre de voitures produites à environ 4 000 au cours de l'exercice fiscal 2026/27**, contre 4 400 à 4 500 précédemment, reflétant en partie le retard de production enregistré au premier semestre par rapport à la trajectoire prévue.
- **Croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre 2 % et 4 % au cours de l'exercice fiscal 2026/27**, contre environ 5 % précédemment, en partie affectée par une production de voitures inférieure aux prévisions initiales.
- **Marge d'exploitation ajustée d'environ 1 % pour l'exercice fiscal 2026/27**, contre 6,5 % annoncé précédemment, ce qui implique un rebond de la marge d'exploitation ajustée à environ 6,5 % au second semestre de l'exercice 2026/27.
- **Cash-flow libre de (1,5) milliard d'euros pour l'exercice fiscal 2026/27**, contre une génération de cash-flow libre positive précédemment. Cette révision s'explique principalement par le décalage de paiements liés à l'atteinte de jalons sur les exercices fiscaux suivants, en raison de l'allongement des calendriers d'homologation et de l'entrée en service commercial de grands projets plus tardive qu'anticipé, notamment Coradia Max, ainsi que par le décalage de certaines opportunités commerciales.

Le processus d'identification et de remontée des risques et opportunités, engagé par des équipes d'experts dédiées d'Alstom, devrait être achevé d'ici à la clôture de l'exercice fiscal. Le Groupe prévoit ainsi une normalisation de sa performance à compter de l'exercice fiscal 2027/28 et une progression de la marge d'exploitation ajustée vers un niveau compris entre 8 % et 10 % à moyen terme.

Renforcement du bilan en faveur du maintien d'une notation de crédit « Investment Grade »

Politique de gestion prudente en matière de liquidités

En complément de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie disponibles, qui s'élèvent à 1,65 milliard d'euros au 30 septembre 2026, le Groupe bénéficie des lignes de liquidité suivantes :

- Une facilité de crédit renouvelable à court terme de 2,5 milliards d'euros arrivant à échéance en juillet 2029
- Une facilité de crédit renouvelable de soutien (« Backstop ») de 1,75 milliard d'euros arrivant à échéance en janvier 2029, servant de soutien au programme de billets de trésorerie européens négociables (« NEU CP ») du Groupe, d'un montant de 2,5 milliards d'euros

Au 30 septembre 2026, la facilité de crédit renouvelable à court terme n'avait fait l'objet d'aucun tirage et l'encours du programme NEU CP était nul.

Le 1er novembre 2026, le Groupe a conclu une nouvelle facilité de liquidité de 2,0 milliards d'euros auprès d'une banque internationale de premier plan, renforçant davantage sa flexibilité financière. Cette facilité, qui n'est assortie d'aucun covenant financier, arrive à échéance en novembre 2028.

Faire de l'excellence dans l'exécution de projets la priorité absolue du Groupe

Tirant les enseignements de Coradia Max et d'autres projets, Alstom élabore un plan d'action global visant à traiter les causes profondes identifiées. Dans un premier temps, le Groupe continue de maintenir des équipes dédiées composées d'experts Alstom afin d'identifier les risques et les opportunités et de renforcer les plans d'actions correctives mis en place au niveau des projets.

À court terme, les priorités du Groupe portent sur le déploiement systématique des pratiques du « lean » dans les activités de production et d'ingénierie, la résolution plus rapide des difficultés opérationnelles, la responsabilisation accrue des directeurs de projet, les initiatives en matière de coûts et d'achats, ainsi que la simplification des processus. Le Groupe mène également une revue de ses modèles organisationnels et opérationnels, avec des décisions clés attendues d'ici début 2027.

Enfin, Alstom met en œuvre un vaste plan opérationnel destiné à soutenir une performance durable à plus long terme, avec pour objectif de mieux aligner son modèle opérationnel, ses opérations, son empreinte industrielle ainsi que son offre de produits et de services.

Objectif de désendettement

Le Conseil d'administration d'Alstom est déterminé à maintenir une notation de crédit « Investment Grade » solide. Il a par conséquent décidé d'engager une revue de l'ensemble des leviers organiques et non organiques envisageables afin de réduire la dette d'environ 2 milliards d'euros d'ici septembre 2027.

Les actionnaires représentés au Conseil d'administration apportent leur soutien au Groupe et travaillent en étroite collaboration avec la direction pour mener à bien cette revue.

Le Groupe conservera une flexibilité quant au calendrier de mise en œuvre et au dimensionnement des mesures retenues.

Capital Markets Day au deuxième trimestre 2027

Parallèlement à la mise en œuvre du plan de désendettement, le Groupe présentera son plan stratégique et opérationnel à long terme ainsi que ses perspectives à moyen terme lors d'un Capital Markets Day qui se tiendra au deuxième trimestre de l'année calendaire 2027.

Calendrier financier

17 novembre 2026	Résultats du premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27
19 janvier 2027	Commandes et chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice fiscal 2026/27

Conférence téléphonique

Alstom a le plaisir de convier les analystes à une conférence téléphonique pour présenter ses résultats préliminaires du premier semestre de l'année fiscale 2026/27 le lundi 2 novembre à 8 h 00 (heure de Paris), animée par Martin Sion, Directeur Général et Bernard Delpit, Vice-Président Exécutif et Directeur Financier.

Une retransmission en direct de la conférence téléphonique sera également disponible sur le site internet d'Alstom: Résultats préliminaires d'Alstom pour le premier semestre de l'exercice fiscal 2026/27

Pour participer à la session de questions-réponses par téléphone (audio uniquement), veuillez vous inscrire ici.

Vous recevrez ensuite toutes les informations nécessaires par e-mail. Nous vous conseillons vivement de vous connecter au moins 10 minutes à l'avance.

ALSTOM™, Coradia™ et Coradia Max™ sont des marques protégées du groupe Alstom.

À propos d'Alstom

Alstom, leader mondial de l'industrie ferroviaire, fait du rail la clé de voûte de la mobilité durable. Nous concevons et nous produisons une gamme complète de solutions à la pointe de l'innovation : trains à grande vitesse et trains régionaux, métros, monorails, tramways, systèmes clés en main, services intégrés, infrastructures, signalisation et solutions numériques de dernière génération. Avec 87 800 collaborateurs répartis dans 61 pays, nous allions ancrage local et expertise internationale afin d'offrir aux voyageurs des trajets plus connectés, plus agréables et plus respectueux de l'environnement. Au plus proche de nos partenaires et de nos clients, nous révélons tout le potentiel du rail, contribuant à la transformation des territoires et à l'amélioration de la qualité de vie. Coté en France, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 19,2 milliards d'euros pour l'exercice clos le 31 mars 2026.

Pour découvrir l'univers d'Alstom : www.alstom.com

Contacts

Presse :
HQ
Charles-Etienne LEBATARD – T: +33 (0) 7 63 43 68 60
mediarelations@alstomgroup.com

Philippe MOLITOR – T +33 (0) 7 76 00 97 79
Philippe.molitor@alstomgroup.com

Relations Investisseurs :
Cyril GUÉRIN – T: +33 (0) 6 07 89 36 16
cyril.guerin@alstomgroup.com

Guillaume GAUVILLÉ – T: +44 (0) 7 588 022 744
guillaume.gauville@alstomgroup.com

Jalal DAHMANE – T: +33 (0) 6 98 19 96 62
jalal.dahmane@alstomgroup.com

Le présent communiqué de presse contient des informations et déclarations de nature prospective basées sur les objectifs et prévisions à ce jour de la direction d'Alstom. Ces informations et déclarations de nature prospective s'appliquent au périmètre actuel du Groupe et sont inévitablement soumises à un certain nombre de facteurs de risque et d'incertitude importants (tels que ceux décrits dans les documents déposés par Alstom auprès de l'Autorité des marchés financiers) qui font que les résultats finalement obtenus pourront différer de ces objectifs ou prévisions. Ces informations de nature prospective n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et Alstom n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision de celles-ci, que ce soit en raison de nouvelles informations qui seraient à sa disposition, de nouveaux événements ou pour toute autre raison. Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'un prospectus ou d'une quelconque offre ou sollicitation pour la vente ou l'émission, ou d'une quelconque offre ou sollicitation à acheter ou souscrire, ou d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou souscription d'actions ou de tous autres titres de la société en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans un quelconque autre pays. Toute offre de titres de la société ne peut être faite en France que conformément à un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, conformément à une note d'information préparée à cette fin. Aucune offre publique n'est envisagée dans une juridiction autre que la France. Les informations ne constituent aucune forme d'engagement de la part de la société ou d'une quelconque autre personne. Ni les informations ni aucune autre information écrite ou verbale mise à la disposition d'un quelconque destinataire ou de ses conseils ne constitueront la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Plus particulièrement, en fournissant les informations, la société, les banques, leurs affiliés, actionnaires et leurs administrateurs, dirigeants, conseils, employés ou représentants respectifs, ne s'engagent aucunement à donner au destinataire accès à de quelconques informations additionnelles

Annexe 1 – Définitions d'indicateurs financiers non codifiés par des organismes de normalisation comptable

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable.

Commandes reçues

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

Book-to-Bill

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

Marge brute en % sur le Carnet de commandes

La marge brute en % sur le Carnet de commandes est un indicateur clé de performance permettant de refléter le niveau de performance future des contrats en carnet. Elle correspond à la différence entre le chiffre d'affaires restant à réaliser et les coûts des ventes non encourus à date pour les contrats en carnet. Ce pourcentage, qui représente une moyenne du portefeuille des contrats en carnet, est pertinent pour projeter la profitabilité à moyen et long terme.

Marge brute ajustée avant APA

La marge brute ajustée avant APA est un indicateur clé de performance pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Elle correspond aux ventes diminuées des coûts des ventes, en excluant l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités ainsi que l'impact des évènements non récurrents dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

EBIT avant APA

À la suite de l'acquisition de Bombardier Transportation et à compter des états financiers consolidés condensés de l'exercice fiscal 2021/22, Alstom a décidé d'introduire l'indicateur clé de performance « EBIT avant APA », visant à retraiter son résultat avant intérêts et impôts (« EBIT ») afin d'exclure l'impact de l'amortissement des actifs exclusivement valorisés dans le cadre de la détermination de l'allocation du prix

d'acquisition (PPA) lors d'un regroupement d'entreprises. Cet indicateur est également conforme aux pratiques de marché.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté (aEBIT) est l'indicateur de performance clé pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe. À partir de septembre 2019, Alstom a opté pour l'inclusion de la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence dans l'aEBIT lorsque celles-ci sont considérées comme faisant partie des activités opérationnelles du Groupe (car il existe des flux opérationnels significatifs et/ou la réalisation de projets communs avec ces entités). Ceci comprend principalement des coentreprises chinoises, à savoir la coentreprise CASCO pour Alstom ainsi que, à la suite de l'intégration de Bombardier Transport, Alstom Sifang (Qingdao) Transportation Ltd, Jiangsu Alstom NUG Propulsion System Co. Ltd.

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations sur cessions de titres ou changement de contrôle ;
- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprise, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires ;
- La quote-part des résultats nets des sociétés opérationnelles mises en équivalence.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

EBITDA avant APA + dividendes des JV

EBITDA avant APA + dividendes des JVs est la somme de l'EBIT avant APA, avant dépréciations et amortissements, et des dividendes reçus des Joint-Ventures sur la période considérée.

Résultat net ajusté

À la suite de l'acquisition de Bombardier Transport, Alstom a décidé d'introduire la notion de « Résultat net ajusté ». Celle-ci vise à réévaluer son résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) en excluant de ce dernier l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités, net de la charge d'impôt correspondante. Cet indicateur est par ailleurs conforme aux pratiques du marché.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

Fonds provenant des activités opérationnelles

Les fonds provenant des activités opérationnelles dans le tableau de passage de l'EBIT au Cash-flow libre correspondent au Cash-flow libre généré par les activités opérationnelles, avant les variations du besoin en fonds de roulement.

Besoin en fonds de roulement commercial et lié aux contrats

Le besoin en fonds de roulement lié aux contrats est la somme des éléments suivants :

- Actifs et Passifs sur contrats, incluant les avances et acomptes clients
- Les provisions courantes, qui comprennent les risques sur les contrats et les garanties

Le besoin en fonds de roulement commercial correspond aux activités non strictement contractuelles et exclut le besoin en fonds de roulement lié aux contrats tel qu'explicité ci-dessus et inclut donc les éléments suivants :

- Les stocks
- Les créances clients
- Les dettes fournisseurs
- Tous les autres éléments du besoin en fonds de roulement définis comme la somme des Autres Actifs/Passifs courants ainsi que les provisions non courantes

Trésorerie (dette) nette

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante.

Données organiques

Les chiffres présentés dans ce communiqué de presse incluent des indicateurs de performance présentés sur une base réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères. Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.